

Seriez-vous surpris d'apprendre qu'il existe 7000<sup>(1)</sup> entreprises d'économie sociale (ÉES) au Québec? L'esprit entrepreneurial, on ne le rencontre pas tous les jours. Il n'est pas le lot de tous. D'où l'intérêt de mettre en lumière les gens qui le font différemment. En effet, certains choisissent d'emprunter une forme méconnue de brasser des affaires, ces derniers aspirent à générer des profits, mais pas uniquement. Ils désirent tout autant avoir un impact positif sur leur communauté. Cet entrepreneuriat collectif se distingue de l'économie traditionnelle, on l'appelle l'économie sociale.

L'entreprise d'économie sociale (EÉS) a pour but de répondre aux besoins de ses membres ou de la collectivité et elle aspire à une viabilité économique. Il y a un rapprochement naturel à faire avec l'approche du Développement durable que peut utiliser toute entreprise, qui prône l'adoption de pratiques d'affaires responsables de façon volontaire. On comprend dès lors que les entreprises d'économie sociale s'inscrivent plus naturellement dans une perspective de développement durable. Bien ancrées dans la communauté, les entreprises d'économie sociale répondent aux besoins des collectivités, sont créatrices d'emplois, contribuent à la revitalisation des territoires et se démarquent par leur capacité d'innover.

### ***Mieux-être collectif et cohésion sociale***

Entreprises collectives (OBNL, coopératives ou mutuelles) qui combinent à la fois une mission sociale et une activité économique, elles intègrent dans leurs statuts et leurs façons de faire une gouvernance démocratique. Leur finalité est de servir d'abord ses membres et la collectivité, défendant par le fait même la primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition des revenus. Ainsi, elles constituent une économie à valeurs ajoutées et se distinguent de l'économie traditionnelle par des pratiques qui contribuent au mieux-être collectif et renforcent la cohésion sociale. Ces entreprises favorisent une citoyenneté active et créent des emplois durables, qui ne risquent pas d'être délocalisés.



Fiers participant(e)s de la première cohorte d'entreprises en économie sociale du Saguenay—Lac-Saint-Jean.  
*Alma, 4 février 2019.*

### **Opportunité d'affaires**

Le positionnement en développement durable des entreprises, qu'elles soient collectives ou privées, devient un enjeu stratégique devant un nombre croissant de grands acheteurs se dotant de pratiques d'approvisionnement responsable. Des études réalisées au Québec tendent à démontrer que de nombreuses organisations publiques et privées, tous secteurs d'activités confondus, adhèrent dorénavant à des pratiques volontaires d'approvisionnement dit « responsable ». En d'autres termes, ils intègrent progressivement des critères sociaux, environnementaux, économiques et de gouvernance dans leurs pratiques d'achat en plus des critères



traditionnels (coût, qualité, provenance, disponibilité). Ce phénomène d'approvisionnement responsable qu'il est possible d'observer au Québec se calque sur une tendance lourde à l'échelle internationale. En favorisant ainsi les entreprises engagées en développement durable ou dont les produits sont dits « plus responsables », l'adoption progressive de ces nouveaux critères d'approvisionnement par les grands acheteurs est en voie de redéfinir les relations commerciales entre acheteurs et fournisseurs.

### **Les entreprises collectives n'échappent pas à cette tendance**

Dans des articles précédents, nous avons également démontré comment des pratiques de développement durable pouvaient constituer une plus-value pour les entreprises collectives, notamment pour des projets de construction et de rénovation (réf. article <https://bit.ly/2UzqS1w>), ou encore, constituer une exigence pour des bailleurs de fonds, comme c'est le cas pour les institutions muséales (réf. <https://www.mcc.gouv.qc.ca/index.php?id=6155>). Aussi, certaines grandes entreprises, comme Desjardins, offrent un avantage concurrentiel aux fournisseurs qui ont une stratégie de développement durable. Parmi les critères, on considère le fait du statut d'entreprise d'économie sociale d'un fournisseur. Toutefois, les entreprises de ce secteur pourraient être plus compétitives en misant sur une stratégie de développement durable permettant de structurer leurs initiatives et se mettre en valeur leurs bons coups auprès de ces grands acheteurs

### **Le Défi de passer à l'action**

Comme toute entreprise, celle du secteur de l'économie sociale est confrontée à des défis en ce qui a trait à l'intégration des principes de développement durable dans l'ensemble de ses pratiques et pour assurer son développement. Bien que plusieurs entreprises d'économie sociale intègrent déjà certains des principes de développement durable ou ont amorcé un travail en ce sens, concrétiser ce virage vers la durabilité peut constituer un défi de taille pour les entreprises collectives. Les ressources humaines et financières sont souvent limitées, ce qui contraint les entreprises à faire appel à du soutien externe ou à réaliser cette démarche de façon autonome à l'interne, sans nécessairement avoir l'expertise requise. L'absence d'outils adaptés pour ce type d'entreprises est également un frein important à la réalisation d'une démarche de développement durable.

### **Stratégie d'impact social : un projet pilote au Québec**

Afin de faciliter le passage à l'action des entreprises québécoises d'économie sociale, un projet pilote est présentement en cours. Ce projet est une initiative du Centre québécois de développement durable (CQDD), en partenariat avec le Conseil d'économie sociale de l'île de Montréal (CÉSIM), ESSOR 02 – Réseau des entreprises d'économie sociale du Saguenay–Lac-Saint-Jean, le Pôle d'économie sociale de l'agglomération de

Longueuil, le Pôle d'économie sociale du Centre-du-Québec et Territoires innovants en économie sociale et solidaire – Liaison et transfert (TIESS). Ce projet comprend l'élaboration d'un programme de formation et l'accompagnement de 18 entreprises collectives dans l'amorce d'une démarche de développement durable. Les entreprises du Saguenay–Lac-Saint-Jean qui participent au projet sont le Groupe Inter-Action Travail (GIAT), le Groupe Coderr, CTA, Service budgétaire Saint-Félicien et la Coopérative de Solidarité de services à domicile du Royaume du Saguenay. À la lumière de cette expérience, un *Guide de développement durable* adapté aux entreprises d'économie sociale sera élaboré et disponible gratuitement pour les entreprises d'économie sociale à travers le Québec. La publication du guide auprès des entreprises collectives est prévue au printemps 2020.

### ***Passer à l'action au Saguenay—Lac-Saint-Jean***

D'ici la publication de ce guide, les entreprises collectives du Saguenay–Lac-Saint-Jean qui souhaitent passer à l'action peuvent s'inscrire à la 5<sup>e</sup> cohorte du programme multisectoriel de formation-coaching PME Durable 02. Le recrutement de la 5<sup>e</sup> cohorte débutera au printemps prochain.

---

### **Intéressés à en discuter avec nous?**

418 668-7533 | [mireille.bouchard@cqdd.qc.ca](mailto:mireille.bouchard@cqdd.qc.ca) Facebook

[1] chantier.qc.ca